

Communiqué de presse

Les Abymes, le 13 septembre 2024

LES TAUX DES CRÉDITS EN GUADELOUPE AU 2^E TRIMESTRE 2024 AUX ENTREPRISES ET AUX PARTICULIERS

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) publie deux notes de conjoncture financière relatives aux taux des crédits en Guadeloupe au 2^e trimestre 2024:

- [Taux des crédits aux entreprises au 2e trimestre 2024](#)
- [Taux des crédits aux particuliers au 2e trimestre 2024](#)

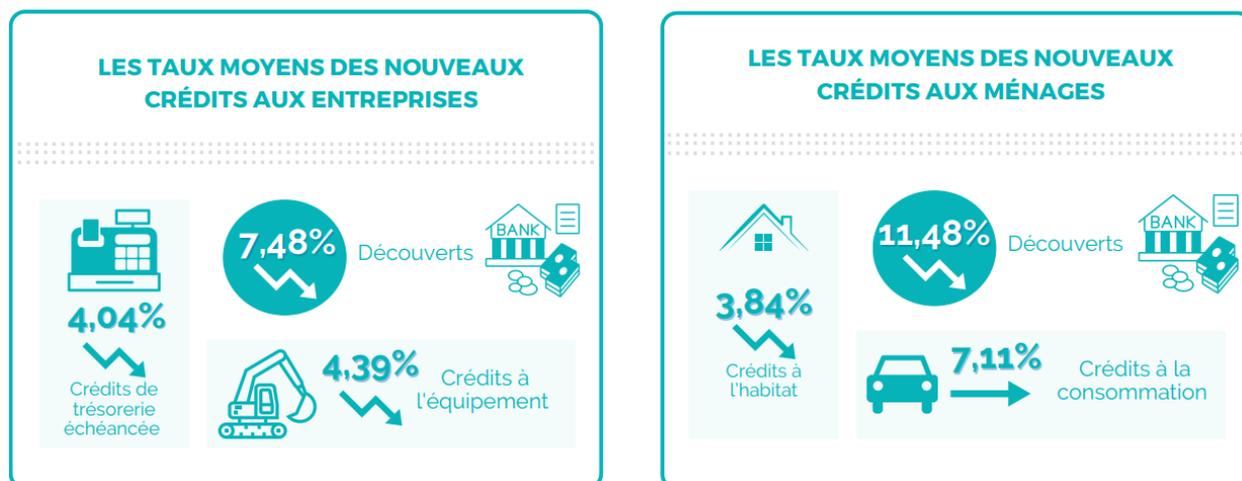
Une baisse généralisée des taux moyens des crédits aux entreprises

Le **taux moyen des découverts** diminue, marquant ainsi un retournement après une hausse au trimestre précédent augmente. Le **taux moyen des crédits de trésorerie échéancée** diminue et devient inférieur au taux moyen en France entière. Le **taux moyen des crédits à l'équipement** diminue pour atteindre un taux proche de celui de la France entière.

La baisse des taux moyens des crédits à l'habitat et aux découverts

Le **taux moyen des crédits à la consommation** se stabilise à son niveau le plus élevé depuis 2016. Le **taux moyen des crédits à l'habitat** diminue au 2^e trimestre 2024, après une hausse continue depuis 2022. Le **taux moyen des découverts** accordés diminue mais reste plus élevé que le taux moyen à l'échelle nationale.

Les principaux résultats figurent dans l'infographie ci-dessous :



L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.